

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2105

9 septembre 2011

SOMMAIRE

Actavis Finco S.à r.l.	101009	Compagnie Immobilière d'Investissements Group S.A.	101018
Alcoa Luxembourg S.à r.l.	101019	Conceptware	101039
Applied Materials Luxembourg S.à r.l. ..	101003	Contego Packaging Luxembourg S.à r.l.	101011
Baycross Europe S.A.	101018	Coopers Investments S.A.	101040
B & B Bepuvo Holding S.A.	101002	Coopers Investments S.A.	101039
Buderus Foundry Management S.à r.l.	101002	Coopers Investments S.A.	101040
Camsca, s.à r.l.	101015	Coopers Investments S.A.	101040
Canadian Invest S.A.	101015	Cornet Investments S.à r.l.	101013
Canoe Securities S.A.	101015	Crystal Turquoise S.à r.l.	101015
Carreauxlux S.à r.l.	101003	Euroset S.à r.l.	101036
Cegelix S.A.	101015	Fiduciaire Guillaume, S.à r.l.	101017
Central Fuel Transports, s.à r.l.	101019	Galanium Spf S.A.	101011
Ceratizit-Re	101018	Havana Club Holding S.A.	101033
Chateaudun Investment S.à r.l.	101020	Lionsbridge Estates S.A.	101039
Cheslux Holdings S.à r.l.	101019	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ...	101022
Cidra Holding S.à r.l.	101003	Nucleus Gestion II	101013
Cidra S.à r.l.	101003	Nucleus Invest	101013
Cidron Triangle S.à r.l.	101004	OCM Luxembourg New Gulmar Holdings S.à r.l.	100994
Citadel Financial Products S.à r.l.	101004	OIRP Investment 9 S.à r.l.	101016
Citadel Global Equities Fund S.à r.l.	101006	Oxford SA	101005
Citadel Global Trading S.à r.l.	101007	PS UK S.à r.l.	101005
Citadel Horizon S.à r.l.	101007	Salsa Retail Holding Topco S.à r.l.	101006
Citadel Macro Products S.à r.l.	101008	Selectum Stock Picking Fund	101021
Clausen 1 S.à r.l.	101008	S.L. AMEL, succursale luxembourgeoise	101004
Clausen Property S.A.	101019	Starbev Participation Sàrl	101016
Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l.	101008	Terra Industries Luxembourg S.à r.l. ...	101002
COF II (A) (Lux) Holdings SARL	101020	Voyages Wagener Holding S.A.	101007
COF II (A) (Lux) SARL	101020		
COF II (B) (Lux) Holdings SARL	101021		
COF II (B) (Lux) SARL	101036		
CommCapital S.à r.l.	101039		
Compagnie Financière Indépendante S.A.	101011		

OCM Luxembourg New Gulmar Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 162.060.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second day of June.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., a private limited liability company existing under the Luxembourg law, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies (R.C.S.) of Luxembourg under number B 133551,

represented by Mrs. Figen EREN, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on June 20, 2011.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name OCM Luxembourg New Gulmar Holdings S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2011.

Subscription - Payment

Thereupon, OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Justin BICKLE, company manager, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;

- Mr. Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Mr. Jean-Pierre BACCUS, accountant, born on September 14, 1976 in Malmedy, Belgium, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr. Szymon DEC, company manager, born on 3 July 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr. Martin David GRAHAM, lawyer, born on December 7, 1978 in Glasgow, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom; and

- Mrs. Figen EREN, lawyer, born on February 10, 1978 in Besançon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133551,

représentée par Madame Figen EREN, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 20 juin 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM Luxembourg New Gulmar Holdings S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémuné-

ration. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Justin BICKLE, gérant de sociétés, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;

- M. Hugo NEUMAN, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- M. Jean-Pierre BACCUS, comptable, né le 14 septembre 1976 à Malmedy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- M. Szymon DEC, gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- M. Martin David GRAHAM, juriste, né le 7 décembre 1978 à Glasgow, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni; et

- Mme Figen EREN, juriste, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Figen EREN, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} juillet 2011. Relation GRE/2011/2351. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 8 juillet 2011.

Référence de publication: 2011098603/426.

(110111791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Buderus Foundry Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100049/11.

(110114333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

B & B Bepuvo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 62.896.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 2011, enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juillet 2011, LAC/2011/33000, aux droits de soixante-quinze euros (75.-EUR), que la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "B & B BEPUVO HOLDING S.A. (EN LIQUIDATION)", R.C.S. Luxembourg Numéro B 62896 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 janvier 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 314 du 6 mai 1998.

Les statuts de ladite société ont été modifiées à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg en date du 22 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 341 du 1^{er} mars 2002.

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103975/24.

(110119120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Terra Industries Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: CAD 20.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 142.664.

Extrait des résolutions de l'associé unique

En date du 24 juin 2011, l'associé unique de la Société a accepté la résignation de Madame Sylvie Abtal-Cola en tant que gérant de classe B de la Société, et ce avec effet au 27 juin 2011.

En cette même date, l'associé unique a nommé Madame Johanna Dirkje Martina van Oort, manager, née le 28 février 1967 à Groningen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société, et ce avec effet au 27 juin 2011 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011100557/18.

(110113385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Carreauxlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 30, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 36.954.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 juillet 2011.
Référence de publication: 2011100051/10.
(110114513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Cidra Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 119.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Fait à Luxembourg, le 18 juillet 2011.
Référence de publication: 2011100052/10.
(110114221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Cidra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 119.205.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Fait à Luxembourg, le 18 juillet 2011.
Référence de publication: 2011100053/10.
(110114222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Applied Materials Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 161.373.

Extrait de Transfert de Parts Sociales

- Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 8 juillet 2011 que:
Applied Materials Asia-Pacific, LLC. ayant son siège social au 1209, Orange Street, USA DE 19801 Wilmington, inscrite auprès du registre de Commerce de Delaware sous le numéro d'immatriculation 2201090,
a cédé:
866.923.102 parts sociales qu'elle détenait dans la société Applied Materials Luxembourg S.à r.l. à Applied Materials, Inc., une société constituée et régie par les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social au 1209, Orange Street, USA DE 19801 Wilmington, inscrite auprès du registre de Commerce de Delaware sous le numéro d'immatriculation 2120849.

Suite à ce transfert, les parts sociales de Applied Materials Luxembourg S.à r.l. sont réparties comme suit:

- Applied Materials, Inc.	866.923.102 parts
Total:	866.923.102 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Pour Applied Materials Luxembourg S.à r.l.
Mandataire

Référence de publication: 2011105950/24.

(110121146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Cidron Triangle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 139.505.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100054/11.

(110114330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Citadel Financial Products S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.000.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 89.113.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Citadel Financial Products S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011100055/12.

(110113705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

S.L. AMEL, succursale luxembourgeoise, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-9749 Fischbach, 7, Zone Industrielle Giälleewe.
R.C.S. Luxembourg B 162.345.

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Résolutions des gérants de la société

Gérants présents:

1. M. Jozef Lauryssen,
2. M. Nick Stymans

représentant tous les gérants de la Société (ci-après les «Gérants»)

Conformément à l'article 3 des statuts de la Société, le Gérants ont décidé:

1) d'ouvrir et d'implanter une succursale de la Société au Grand-Duché de Luxembourg ayant les caractéristiques suivantes:

- dénomination de la succursale luxembourgeoise: S.L. AMEL, succursale luxembourgeoise;
- adresse de la succursale luxembourgeoise: 7, Zone Industrielle Giälleewe, L-9749 Fischbach;
- activités de la succursale luxembourgeoise: l'activité principale de la succursale est la prestation de services relative à l'installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement, et la prestation de services de plomberie;

2) de nommer, pour une durée indéterminée, M. Erich Rauw, né le 26 mai 1966 à Saint-Vith, Belgique, demeurant professionnellement à 7, Zone Industrielle Giälleewe, L-9749 Fischbach, en qualité de représentant permanent et unique de la Société pour la succursale S.L. AMEL, succursale luxembourgeoise;

3) que la signature individuelle de M. Erich Rauw engage la succursale S.L. AMEL, succursale luxembourgeoise à l'égard des tiers en toutes circonstances, et notamment dans le cadre de la représentation de la succursale, M. Rauch étant autorisé et mandaté à effectuer tout acte et signer tout contrat, offre de services, instructions bancaires, et de manière générale tout document au nom et pour le compte de la succursale S.L. AMEL, succursale luxembourgeoise dans le cadre de la réalisation et de l'exécution des activités de celle-ci.

Les présentes décisions des Gérants de la Société ont été prises à l'unanimité à Amel, le 18 juillet 2011.

Jozef Lauryssen / Nick Stymans

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2011104462/31.

(110119224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

PS UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 93.236.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 28 juin 2011 que:

1) It was decided the transfer of the registered address of the Company from 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg to 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

2) It was decided the termination of the Directorship of Mr. Bodo Demisch, born on 2nd of October 1944 at Hahnenklee, Jetzt Goslar, Germany, with professional address at 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, as Manager of PS UK S.à R.L., société à responsabilité limitée.

3) It was decided the termination of the Directorship of Mr. Philip Barrett, born on 5th of May 1968 at Aylesbury, United Kingdom, with professional address at 1-3 Strand, Grand Buildings GB, WC2N 5HR London, United Kingdom, as Manager of PS UK S.à R.L., société à responsabilité limitée.

4) It was decided to appoint Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., with registered address at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, as Manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period of time.

Traduction française:

1) L'assemblée a décidé le changement du siège social de la société du 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 à 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

2) L'assemblée a décidé la fin de mandat comme Gérant de la société PS UK S.à R.L., société à responsabilité limitée de M. Bodo Demisch, né le 2 octobre 1944 à Hahnenklee, Jetzt Goslar, Allemagne, résidant professionnellement à 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

3) L'assemblée a décidé la fin de mandat comme Gérant de la société PS UK S.à R.L., société à responsabilité limitée de M. Philip Barrett, né le 5 mai 1968 à Aylesbury, Royaume-Uni, résidant professionnellement à 1-3, Strand, Grand Buildings GB, WC2N 5HR Londres, Royaume-Uni.

4) L'assemblée a nommé comme Gérant de la société pour une période indéterminée à partir de 28 juin 2011: Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., avec l'adresse au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Pour avis conforme

Un Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2011105088/36.

(110119266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Oxford SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 135.639.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 4 mars 2011

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Guy HORNICK et désigne à partir du 4 mars 2011, Monsieur Gerdy ROOSE, né à Wevelgem (Belgique) le 14.02.1966, expert comptable, demeurant professionnellement 2, Avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Thierry FLEMING et désigne à partir du 4 mars 2011, Monsieur Pierre LENTZ, né à Luxembourg le 22.04.1959, expert comptable, demeurant professionnellement 2, Avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de la société AUDIEX S.A., anciennement sise 57, Avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg et transférée 9, Rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OXFORT S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2011105534/22.

(110120032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Citadel Global Equities Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 200.000,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 144.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Citadel Global Equities Fund S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011100056/12.

(110113704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Salsa Retail Holding Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 103.478.399,90.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.286.

Il résulte du contrat d'achat de parts sociales daté du 15 juillet 2011 et effectif à la même date (le «Contrat») que les sociétés Apax Europe VI Nominees Ltd et Apax Europe VII Nominees Ltd ont transféré au Dr. Georg Baur une partie de leurs parts sociales dans la Société comme suit:

	Apax Europe VI Nominees Ltd.	Apax Europe VII Nominees Ltd.
Nombre de parts sociales ordinaires transférées	254	662
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie A transférées	234 024	608 333
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie B transférées	234 024	608 333
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie C transférées	234 024	608 333
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie D transférées	234 024	608 333
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie E transférées	234 024	608 333
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie F transférées	234 024	608 333
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie G transférées	234 024	608 333
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie H transférées	234 024	608 333
Nombre de parts sociales préférentielles de catégorie I transférées	234 024	608 333
Total	2 106 470	5 475 659

Il en résulte ainsi du Contrat que le Dr. Georg Baur est désormais détenteur de:

- Parts sociales ordinaires:	916
- Parts sociales préférentielles de catégorie A:	842 357
- Parts sociales préférentielles de catégorie B	842 357
- Parts sociales préférentielles de catégorie C	842 357
- Parts sociales préférentielles de catégorie D	842 357
- Parts sociales préférentielles de catégorie E	842 357
- Parts sociales préférentielles de catégorie F	842 357
- Parts sociales préférentielles de catégorie G	842 357
- Parts sociales préférentielles de catégorie H	842 357
- Parts sociales préférentielles de catégorie I	842 357

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011107220/42.

(110119198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Citadel Global Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.745.300,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 112.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Citadel Global Trading S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011100057/12.

(110113707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Citadel Horizon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.000.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 82.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Citadel Horizon S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011100058/12.

(110113708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Voyages Wagener Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 113.038.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le vingt-deux juin.

Par-devant le soussigné Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean-Marie ERPELDING, avocat à la Cour, né à Redange/Attert le 19 octobre 1954, matricule n° 1954 10 19 238, demeurant à L-9221 Diekirch, 138, rue Clairefontaine,

2. Monsieur Johny WAGENER, employé privé, né à Ettelbruck le 14 novembre 1961, matricule n° 1961 11 14 233, demeurant à L-9170 Mertzig, Kirchepad.

Lesquels comparants ont prié le notaire d'acter que:

Le 22 décembre 2005 fut constituée par acte reçu par Maître André Schwachtgen, la société anonyme "VOYAGES WAGENER HOLDING S.A.", avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, dont les statuts furent publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 614 du 24 mars 2006, RCSL n° 113.038,

La société "VOYAGES WAGENER HOLDING S.A." a actuellement un capital social trente-trois mille (33.000) euros, représenté par trente-trois (33) actions d'une valeur nominale de mille (1.000) euros chacune, entièrement libérées.

Les comparants sont propriétaires de la totalité des actions de la société "VOYAGES WAGENER HOLDING S.A."

Par la présente les comparants en tant qu'actionnaires prononcent la dissolution de la société "VOYAGES WAGENER HOLDING S.A." avec effet immédiat.

Les comparants déclarent qu'ils ont pleine connaissance des statuts de la société et qu'ils connaissent parfaitement la situation financière de la société. Les comparants, agissant en leurs qualités de liquidateur de la prédite société déclarent que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que les actionnaires s'engagent expressément à prendre à leurs charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société

et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à leur personne; partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Les actionnaires donnent décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Les documents et pièces relatifs à la société dissoute resteront conservés durant cinq ans auprès de Monsieur Johnny WAGENER, prénommé.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société "VOYAGES WAGENER HOLDING S.A.".

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Wagener, Erpelding, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 28 juin 2011. Relation: DIE/2011/6129. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la société.

Diekirch, le 5 juillet 2011.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2011108228/42.

(110119281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Citadel Macro Products S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.000.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 87.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Citadel Marco Products S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011100059/12.

(110113706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Clausen 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3490 Dudelange, 4-6, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 141.437.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011100060/10.

(110114265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.282.

Les comptes annuels pour la période du 17 décembre 2009 (date de constitution) au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100061/12.

(110114327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Actavis Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 129.411.

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth of June,
before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of ACTAVIS FINCO S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with its registered office in L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 129.411, incorporated under the denomination Novator Finco 2 S.à r.l. pursuant to a notarial deed dated 31 May 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1699 on August 10, 2007.

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 25 June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1426 on July 23, 2009.

The meeting is opened at 2.15 p.m. with Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair.

The chairman appointed as secretary Mrs Hélène Piron, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Martine Zellinger, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the general meeting is the following:

- 1) Decision to dissolve and liquidate the Company;
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.

II. That the represented sole shareholder, the proxy of the represented shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholder of the represented shareholder and by the board of the general meeting, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The proxy of the represented shareholder, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being represented at the present general meeting and the represented shareholder declaring that it had had due notice and got knowledge of the agenda prior to this general meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present general meeting, representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting then takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, the general meeting decides to dissolve and liquidate the Company.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the general meeting decides to appoint as liquidator Sovin Services Corporation, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office in Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, recorded with the British Virgin Islands companies' register under the number 1595204.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorisation of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

The liquidator shall be liable both to third parties and to the Company for the execution of its mandate.

All the resolutions have been taken separately and by unanimous vote.

There being no further business and nobody wishing to address the meeting, the same is there upon closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des associés de ACTAVIS FINCO S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.411, constituée sous la dénomination Novator Finco 2 S.à r.l. suivant acte notarié en date du 31 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1699 du 10 août 2007.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 25 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1426 du 23 juillet 2009.

L'assemblée est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui nomme comme secrétaire Madame Hélène Piron, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Martine Zellinger, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Décision de dissoudre et de liquider la Société;
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II. Que l'associé unique représenté, le mandataire de l'associé unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présences; cette liste de présences, après avoir été signée par le mandataire de l'associé unique représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'associé unique représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée générale, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'associé unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée générale, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée générale décide de dissoudre et de liquider la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur Sovin Services Corporation, une société constituée sous les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, inscrite au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1595204.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur sera responsable envers les tiers et la Société de l'exécution de son mandat.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Toutes les résolutions ont été prises par votes séparés à l'unanimité des voix.

Plus rien étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. STOLZ-PAGE, H. PIRON, M. ZELLINGER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 juin 2011. LAC/2011/28531. Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

J. BADEN.

Référence de publication: 2011100576/128.

(110113870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Compagnie Financière Indépendante S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 151.042.

—
Rectificatif à l'acte n° L110112811 déposé le 15 juillet 2011

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100063/11.

(110114278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Contego Packaging Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 69.353.

—
EXTRAIT

La Société a mandaté le notaire Jean SECKLER, de porter à connaissance de tiers que la dénomination de l'associé unique Nampak Paper Holdings Limited a été changé en CONTEGO PACKAGING HOLDINGS LIMITED, en date du 10 mai 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011100065/12.

(110114611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Galanium Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 48.456.

—
L'an deux mil onze, le treize juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Les actionnaires de la société Galanium Spf S.A., avec siège social à L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo, R.C.S. Luxembourg N° B 48.456, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille HELLINCKX, notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 27 juin 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 485 du 25 novembre 1994, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire en date du 14 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 355 du 18 février 2009.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Germaine SCHWACHTGEN, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Monsieur Georges MAJERUS, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

Le bureau étant ainsi formé, dresse la liste de présence qui, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires tous représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être enregistrée en même temps.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) sont dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour sans qu'il y ait eu des convocations préalables.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Augmentation du capital social à concurrence de cent cinquante mille (150.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de cinquante mille (EUR 50.000,-) euros à deux cent mille (EUR 200.000,-) euros par la création et l'émission de quatre mille cinq cents (4.500) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, donnant les mêmes droits que les actions anciennes y compris par rapport aux bénéfices de l'année en cours et des bénéfices accumulés, à souscrire au pair et à libérer intégralement par apport en numéraire.

2. Modification de l'alinéa 3, premier alinéa, des statuts pour le mettre en concordance avec l'augmentation de capital envisagée.

3. Acceptation de la démission de l'administrateur Monsieur Robert Langmantel et nomination de Monsieur Pascal Wagner tant qu'administrateur qui finira le mandat de Monsieur Langmantel.

4. Constatation de la modification de l'adresse professionnelle de Monsieur Georges Majerus, administrateur et administrateur-délégué, et de FIDES INTER-CONSULT S.A., commissaire aux comptes à l'adresse suivante: 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

5. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations de Monsieur le Président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a pris, après délibération, par votes séparés et à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinquante mille euros (150.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à deux cent mille euros (EUR 200.000,-) par la création et l'émission de quatre mille cinq cents (4.500) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, donnant les mêmes droits que les actions anciennes y compris par rapport aux bénéfices de l'année en cours et des bénéfices accumulés, à souscrire au pair et à libérer intégralement par apport en numéraire.

Souscription

Et à l'instant est intervenu:

Georges Majerus, actionnaire, prénommé,

Lequel intervenant, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, a déclaré avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, a déclaré vouloir souscrire, à quatre mille cinq cents (4.500) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale par un apport en numéraire.

Ces actions nouvelles ont été intégralement souscrites en espèces, de sorte que la somme de cent cinquante mille euros (150.000,-) euros est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide à la suite de l'augmentation de capital qui précède de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. alinéa 1^{er}** . Le capital social est fixé à deux cent mille euros (EUR 200.000,-), représenté par six mille (6.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées".

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission de l'administrateur Monsieur Robert Langmantel et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au jour de sa démission.

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Pascal Wagner, né le 8 février 1966 à Pétange, demeurant professionnellement à L4735 Pétange, 81, rue J.-B.Gillardin, en tant qu'administrateur qui finira le mandat de Monsieur Langmantel dont le mandat prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2013.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale constate que l'adresse professionnelle de Monsieur Georges Majerus, administrateur et administrateur-délégué, ainsi que de FIDES INTER-CONSULT S.A., commissaire aux comptes, est à l'adresse suivante: 62, avenue Victor Hugo, L1750 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président a clôturé l'assemblée à douze heures quinze.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill, G. Schwachtgen, G. Majerus et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 juillet 2011. LAC/2011/32821. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104198/85.

(110119559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Cornet Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 152.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Cornet Investments S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2011100066/11.

(110114055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

**Nucleus Invest, Société à responsabilité limitée,
(anc. Nucleus Gestion II).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 149.240.

L'an deux mil onze, le seize juin.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

- Monsieur Vincent J. DERUDDER, administrateur de sociétés, né à Clichy-La-Garenne (France), le 23 février 1948, demeurant à L-1126 Luxembourg, 20, rue d'Amsterdam,

Lequel comparant expose au notaire instrumentant:

- Que la société à responsabilité limitée NUCLEUS GESTION II, établie et ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, (la "Société") a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2360 du 3 décembre 2009,

- Qu'elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés sous la section B numéro 149240;

- Qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

- Que le comparant est le seul et unique associé représentant l'intégralité du capital social de la Société, en vertu d'un contrat de cession de parts sous seing privé aux termes de laquelle la société NUCLEUS (Holdings) S.C.A. (anciennement NUCLEUS EURO-ADVISERS S.C.A.) a cédé l'intégralité de ses 1.250 parts dans la Société au comparant, en date du 2 mai 2011,

une copie conforme duquel restera, après avoir été paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être enregistrée avec elles,

Monsieur Vincent J. DERUDDER, agissant en sa qualité de gérant unique de la Société, déclare, ès-qualité qu'il agit, accepter la susdite cession au nom et pour compte de la Société, conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil.

Il a encore déclaré n'avoir entre ses mains aucune opposition ou empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Ensuite le comparant, unique associé de la Société, s'est réuni en lieu et place de l'assemblée générale et a requis le notaire instrumentant d'acter ses résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide, en conséquence du contrat de cession de parts sous seing privé ci-avant mentionné, d'adapter l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12 500,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Toutes les parts sociales sont attribuées à l'associé unique, Monsieur Vincent J. DERUDDER, administrateur de sociétés, demeurant à L-1126 Luxembourg, 20 rue d'Amsterdam.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination de la Société et de modifier l'article 4 afférent des statuts comme suit:

« **Art. 4.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de NUCLEUS INVEST."

Troisième résolution

L'associé unique décide de changer l'objet social de la Société et de modifier l'article 2 afférent des statuts comme suit:

" **Art. 2.** La Société a pour objet la détention et/ou l'administration de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre façon, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre d'actions, de titres, d'obligations, de valeurs mobilières, l'utilisation de tous produits dérivés et d'autres titres de toute sorte et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut exercer directement toute activité commerciale, industrielle et financière.

La Société peut participer à l'établissement et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale à Luxembourg et à l'étranger et peut leur apporter toute assistance par voie de prêt, garanties ou tout autre moyen.

La Société peut emprunter sous toute forme.

En général, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et mener toute opération qui lui semble utile pour l'accomplissement et le développement de son objet.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de supprimer toute référence au Comité Consultatif dans les statuts, le mandat des membres du Comité Consultatif n'ayant par ailleurs pas été renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2011, et donc de supprimer purement et simplement l'article 13 des statuts.

Cinquième résolution

Ensuite de la suppression de l'article 13 des statuts, l'associé unique décide de renuméroter les articles des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le présent procès-verbal est clos.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à 1.100,- €.

Dont acte, fait et passé à Hesperange en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Derudder, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 juin 2011. Relation: LAC/2011/28365. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le mardi 5 juillet 2011.

M. DECKER.

Référence de publication: 2011105064/76.

(110119383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Crystal Turquoise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100067/11.

(110114329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Camsca, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3918 Mondercange, 1, rue d'Ehlerange.

R.C.S. Luxembourg B 123.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011100068/10.

(110114571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Canadian Invest S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 149.003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011100069/11.

(110114631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Canoe Securities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 57.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011100070/9.

(110113982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Cegelix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 11, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 94.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Ces comptes rectifiés remplacent les comptes annuels au 31.12.2007 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 27/02/2009 sous la référence L090032431

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011100072/12.

(110114112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Starbev Participation Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 149.947.

EXTRAIT

1- Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 juin 2011 que:

- Monsieur Manuel Mouget, employé privé, né le 6 janvier 1977 à Messancy (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a été élu pour une durée indéterminée aux fonctions de gérant de la société.

- Madame Bénédicte Moens-Colleaux, employée privée, née le 13 octobre 1972 à Namur (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été élu pour une durée indéterminée aux fonctions de gérant de la société en remplacement de la société BMC Advisory S.à.r.l., société inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B146438, et dont le siège social est situé à L-1459 Luxembourg, 8, Ancienne Côte d'Eich.

Le Conseil de gérance de la société est composé dès lors comme suit:

- Emanuela Brero;
- Jean-Marc Ueberecken;
- Manuel Mouget;
- Bénédicte Moens-Colleaux.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011105596/22.

(110120048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2011.

OIRP Investment 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 129.630.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique en date du 15 juin 2011

L'associé unique décide de nommer pour un nouveau mandat avec effet immédiat les cinq personnes suivantes comme garants de la société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des associés approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- Monsieur Nicolas Brimeyer, gérant, demeurant à 15, rue Michel Lentz, L-1928 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Christopher Jenner, gérant, demeurant à 57a, rue John Grün, L-5619 Mondorf les Bains (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Ronald W. de Koning, gérant, demeurant à 31, Dorpstraat, 2445 AJ Aarlanderveen (Pays-Bas);
- Monsieur Olivier de Nervaux, gérant, demeurant à 42, boulevard de la Tour Maubourg, 75007 Paris (France); et
- Monsieur Anthony Halligan, gérant, demeurant à 43 Cambridge Road, West Wimbledon, Londres SW20 0QB (Royaume-Uni).

Le conseil de gérance se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Nicolas Brimeyer;
- Monsieur Christopher Jenner,
- Monsieur Ronald W. de Koning;
- Monsieur Olivier de Nervaux; et
- Monsieur Anthony Halligan.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OIRP Investment 9 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011103702/29.

(110118427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Fiduciaire Guillaume, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 151.493.

L'an deux mille onze, le huit juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée «Fiduciaire Guillaume, S.à r.l.» ayant son siège social à L-8009 Strassen, 71, route d'Arlon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.493, («la Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Karine REUTER, notaire alors de résidence à Redange-Attert, en date du 16 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°707 du 2 avril 2010.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Jérôme BACH, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 2 a Boulevard Joseph II.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Marilyn KRECKÉ, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les associés présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre de parts sociales possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les associés présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des associés représentés à la présente assemblée, paraphées "ne varietur" par les comparants.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

B) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

C) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la Société de L-8009 Strassen, 71, route d'Arlon à L-1249 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.

2.- Modification afférente du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société (les Statuts) suite aux résolutions qui précèdent.

3.- Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de L-8009 Strassen, 71, route d'Arlon à L-1249 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.

Deuxième résolution

Afin de mettre les Statuts en accordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des Statuts tel qu'il suit:

« **Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg.»

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois, année et heure qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: J. Bach, M. Krecké, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 juillet 2011. LAC/2011/31630. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100159/58.

(110113690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Cerazit-Re, Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 101, route de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 61.860.

Le bilan au 28 février 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011100075/10.

(110114130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Baycross Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 38.292.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 juillet 2011

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de la société Hoche Partners Trust Services, société anonyme, de son mandat de Commissaire aux Comptes de la Société;

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer la société BG Consulting S.à r.l., ayant son siège social à L-8365 Hagen, 48A rue Principale, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 118473, en tant que Commissaire aux Comptes de la Société, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015;

Troisième résolution

L'assemblée confirme le mandat de Mademoiselle Violène ROSATI Administrateur de sociétés, et prend acte du transfert de son adresse professionnelle à L-1511 Luxembourg, 121, Avenue de la Faïencerie, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015;

Quatrième résolution

L'assemblée confirme le renouvellement des mandats d'administrateurs et prend acte du transfert de leur adresse professionnelle de Monsieur Philippe LHOMME, résidant professionnellement au 451, route de Lennik, B-1070 Anderlecht, et de Monsieur Fabio MAZZONI, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.

1 Pour extrait

La société

Référence de publication: 2011105211/27.

(110120055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Compagnie Immobilière d'Investissements Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 73.191.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011100084/10.

(110113826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Central Fuel Transports, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8720 Rippweiler, 2, an der Bremchen.

R.C.S. Luxembourg B 112.655.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011100073/9.

(110114454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Alcoa Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 90.117.

EXTRAIT

Il résulte des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Annuelle des associés de la société, tenue le 27 juin 2011, au siège social que:

1. Les associés ont accepté la démission de Mr Jose Ramon Camino de Miguel, en tant que gérant de la société à compter du 27 juin 2011.

2. Les associés ont accepté la nomination de Mr Gerard Stassen, né le 4 février 1957 à Boxtel, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à L-2520 Luxembourg, 21-25, Ailée Scheffer, en tant que nouveau gérant à compter du 27 juin 2011.

3. Les associés ont accepté la démission de Mr Gerard Stassen en tant que fondé de pouvoir de la société avec effet au 27 juin 2011.

4. La gérance de la société se compose désormais comme suit:

- Gerard Stassen, gérant
- Lluís Maria Fargas Mas, gérant

Pour le compte de ALCOA LUXEMBOURG S.à.r.l.

Gerard Stassen

Gérant

Référence de publication: 2011105968/22.

(110121068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Cheslux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 135.848.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Cheslux Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011100076/13.

(110113977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Clausen Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 153.182.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 30 mars 2011

Le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la Société du 1, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011100077/11.

(110114640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Chateaudun Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 124.021.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 28 Juin 2011 que:

1) It was decided the transfer of the registered address of the Company from 9A, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg to 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

2) It was decided the termination of the Directorship of BAOBAB HOLDINGS S.à r.l. RCS Number B 124020 with professional address at 9A, Boulevard du Prince Henri L - 1724 Luxembourg as Manager of CHATEAUDUN INVESTMENT S.à r.l. société à responsabilité limitée.

3) It was decided to appoint Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l. with registered address at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg as the Sole Manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period of time.

Traduction française

1) L'assemblée a décidé le changement du siège social de la société du 9A, Boulevard du Prince Henri L-1724 à 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

2) L'assemblée a décidé la fin de mandat comme Gérant de la société CHATEAUDUN INVESTMENT S.à r.l. société à responsabilité limitée de BAOBAB HOLDINGS S.à r.l. Numéro d'immatriculation B124020 résidant professionnellement à 9A, Boulevard du Prince Henri L - 1724 Luxembourg.

3) L'assemblée a nommé comme Gérant de la société pour une période indéterminée à partir de 28 Juin 2011:

Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l. avec l'adresse au 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Grand Duché de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 15 juillet 2011.

Pour avis conforme

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2011104938/30.

(110119202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

COF II (A) (Lux) Holdings SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.353.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100078/11.

(110114471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

COF II (A) (Lux) SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100079/11.

(110114472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

COF II (B) (Lux) Holdings SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100080/11.

(110114474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Selectum Stock Picking Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 161.997.

In the year two thousand and eleven, on the eighth day of July.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SELECTUM STOCK PICKING FUND (the "Company") a Investment company with variable share capital, with registered office at 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on June 30, 2011, in process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and whose articles (the "Articles") have not been yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mrs Catherine FERRARI private employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mr Riccardo MILLICH private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Claudio RINALDI, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after been signed "ne varietur" by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders after been signed by the board of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

II. As it appears from the attendance list, all the shares in circulation are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder declare having had full prior knowledge

III.- That the agenda of the present meeting is the following:

- (i) Amendment of Article 10, c) (4) fourth paragraph of the Articles;
- (ii) Amendment of point (e) of Article 11 of the Articles;
- (iii) To cancel point (j) of Article 12 of the Articles;
- (iv) To amend point (b) and to cancel the two last paragraphs of Article 18 of the Articles;
- (v) To cancel the last two paragraphs of Article 24 of the Articles.
- (vi) Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to amend Article 10 point c) (4) fourth paragraph, which will henceforth have the following wording:

“ **Art. 10. c. (4) (fourth paragraph).** Where it appears that a shareholder of a class/category of shares restricted to Institutional Investors (within the meaning of Article 129 of the Law of December 20, 2002 concerning undertakings for collective investment) is not an Institutional Investor, the Company may either redeem the relevant shares or convert such shares into shares of a class/category of shares which is not restricted to Institutional Investors (provided that there exists such a class/category of shares with similar characteristics) and notify the relevant shareholder of such conversion.”

Second resolution

The meeting decides to amend Article 11 (e), which will henceforth have the following wording:

“**Art. 11.e.** Units or shares of undertakings for collective investment will be valued at their last determined and available net asset value or, if such price is not, in the opinion of the board of directors, representative of the fair market value of such assets, then the price shall be determined by the board of directors on a fair and equitable basis”.

Third resolution

The meeting decides to suppress the point (j) of Article 12 of the Articles.

Fourth resolution

The meeting decides to suppress the last two paragraphs of Article 18 of the Articles.

The meeting decides to amend point (b) of Article 18, which will henceforth have the following wording:

“Article 18 (b) units of undertakings for collective investment.”

Fifth resolution

The meeting decides to suppress the last two paragraphs of Article 24 of the Articles

There being no further business, the Meeting is closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English with no need of further translation in accordance with Article 26(2) of the 2002 Law, as amended by the 2010 Law.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the Meeting, the members of the bureau of the Meeting, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no shareholder expressing the wish to sign.

Signé: C. FERRARI, R. MILLICH, C. RINALDI, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 juillet 2011. Relation: LAC/2011/31428. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104510/75.

(110118860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.825.875,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of July,
Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 6 July 2011; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 6 July 2011;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 31 May 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 1 June 2011 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 8 June 2011 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 15 June 2011 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 20 June 2011 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 27 June 2011 decided under the authorised share capital;
6. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 57,899,500 to an amount of EUR 57,825,875 by the cancellation of 497 class K-1 shares and 92 class D-1 shares; and
7. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 1 June 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,875 (one thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 57,867,500 (fifty-seven million eight hundred sixty-seven thousand five hundred euro), represented by 462,940 (four hundred sixty-two thousand nine hundred forty) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, to an amount of EUR 57,869,375 (fifty-seven million eight hundred sixty-nine thousand three hundred seventy-five euro) represented by 462,955 (four hundred sixty-two thousand nine hundred fifty-five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes;
- b. to accept the payment of a share premium of an amount of EUR 17.84 (seventeen euro and eighty-four cent); and
- c. to issue 15 (fifteen) new class X-3 shares (the New X-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New X-3 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New X-3 Shares and the share premium has been made for value on 1 June 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 57,869,375 (fifty-seven million eight hundred sixty-nine thousand three hundred seventy-five euro) as of 1 June 2011.

Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 8 June 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 4,750 (four thousand seven hundred fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 57,869,375 (fiftyseven million eight hundred sixty-nine thousand three hundred seventy-five euro), represented by 462,955 (four hundred sixty-two thousand nine hundred fifty-five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, to an amount of EUR 57,874,125 (fifty-seven million eight hundred seventy-four thousand one hundred twenty-five euro), represented by 462,993 (four hundred sixty-two thousand nine hundred ninety-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes;

- b. to accept the payment of a share premium of an amount of EUR 50.61 (fifty euro and sixty-one cent); and
- c. to issue 38 (thirty-eight) new class I-5 shares (the New I-5 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New I-5 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New I-5 Shares and the share premium has been made for value on 8 June 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 57,874,125 (fifty-seven million eight hundred seventy-four thousand one hundred twenty-five euro) as of 8 June 2011.

Third resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 15 June 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 8,000 (eight thousand euro)

in order to raise it from its previous amount of EUR 57,874,125 (fifty-seven million eight hundred seventy-four thousand one hundred twenty-five euro), represented by 462,993 (four hundred sixty-two thousand nine hundred ninety-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes,

to an amount of EUR 57,882,125 (fifty-seven million eight hundred eighty-two thousand one hundred twenty-five euro), represented by 463,057 (four hundred sixty-three thousand fifty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes; and

- b. to issue 64 (sixty-four) new class A-4 shares (the New A-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New A-4 shares by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New A-4 Shares has been made for value on 15 June 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 57,882,125 (fifty-seven million eight hundred eighty-two thousand one hundred twenty-five euro) as of 15 June 2011.

Fourth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 20 June 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 11,875 (eleven thousand eight hundred seventy-five euro)

in order to raise it from its previous amount of EUR 57,882,125 (fifty-seven million eight hundred eighty-two thousand one hundred twenty-five euro), represented by 463,057 (four hundred sixty-three thousand fifty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes,

to an amount of EUR 57,894,000 (fifty-seven million eight hundred ninety-four thousand), represented by 463,152 (four hundred sixty-three thousand one hundred fifty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes; and

- b. to issue 95 (ninety-five) new class D-4 shares (the New D-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New D-4 shares by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New D-4 Shares has been made for value on 20 June 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 57,894,000 (fifty-seven million eight hundred ninety-four thousand) as of 20 June 2011.

Fifth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 27 June 2011, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 5,500 (five thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 57,894,000 (fifty-seven million eight hundred ninety-four thousand), represented by 463,152 (four hundred sixty-three thousand one hundred fifty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes,
 - to an amount of EUR 57,899,500 (fifty-seven million eight hundred ninety-nine thousand five hundred euro), represented by 463,196 (four hundred sixty-three thousand one hundred ninety-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes;
- b. to accept the payment of a share premium of an amount of EUR 6.5 (six euro and fifty cent); and
- c. to issue 44 (forty-four) new class I-5 shares (the New I-5 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New I-5 shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New I-5 Shares and the share premium has been made for value on 27 June 2011 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 57,899,500 (fifty-seven million eight hundred ninety-nine thousand five hundred euro) as of 27 June 2011.

Sixth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 57,899,500 (fifty-seven million eight hundred ninety-nine thousand five hundred euro) represented by 463,196 (four hundred sixty-three thousand one hundred ninety-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, by an amount of EUR 73,625 (seventy-three thousand six hundred twenty-five euro)

to an amount of EUR 57,825,875 (fifty-seven million eight hundred twenty-five thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 462,607 (four hundred sixty-two thousand six hundred seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 85 (eighty-five) classes, by way of:

- a. cancellation of 497 (four hundred ninety-seven) class K-1 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 62,125 (sixty-two thousand one hundred twenty-five euro); and
- b. cancellation of 92 (ninety-two) class D-1 shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and reimbursement to Lone Star Global Holdings, Ltd. of an amount of EUR 11,500 (eleven thousand five hundred euro).

Seventh resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 57,825,875 (fifty-seven million eight hundred twenty-five thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 462,607 (four hundred sixty-two thousand six hundred seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 610 class B shares;
3. 5,571 class C-1 shares;
4. 1,523 class D-1 shares;

5. 1,515 class E-1 shares;
6. 549 class F-1 shares;
7. 12 class G-1 shares;
8. 461 class H-1 shares;
9. 690 class I-1 shares;
10. 545 class J-1 shares;
11. 8 class K-1 shares;
12. 9,985 class A-2 shares;
13. 1,271 class B-2 shares;
14. 7,987 class C-2 shares;
15. 5,109 class E-2 shares;
16. 53,112 class H-2 shares;
17. 3,417 class J-2 shares;
18. 2,195 class K-2 shares;
19. 692 class L-2 shares;
20. 15,702 class M-2 shares;
21. 2,530 class P-2 shares;
22. 1,633 class Q-2 shares;
23. 1,101 class R-2 shares;
24. 437 class S-2 shares;
25. 568 class T-2 shares;
26. 11,123 class U-2 shares;
27. 12,505 class V-2 shares;
28. 3,584 class W-2 shares;
29. 5,442 class X-2 shares;
30. 1,431 class Y-2 shares;
31. 598 class Z-2 shares;
32. 509 class AA-2 shares;
33. 1 class BB-2 share;
34. 358 class CC-2 shares;
35. 12 class DD-2 shares;
36. 1,310 class EE-2 shares;
37. 12 class FF-2 shares;
38. 189 class GG-2 shares;
39. 1,707 class HH-2 shares;
40. 1,050 class A-3 shares;
41. 7,924 class D-3 shares;
42. 3,094 class E-3 shares;
43. 7,581 class F-3 shares;
44. 5,695 class H-3 shares;
45. 11,528 class I-3 shares;
46. 738 class K-3 shares;
47. 468 class L-3 shares;
48. 8,875 class M-3 shares;
49. 216 class N-3 shares;
50. 2,731 class O-3 shares;
51. 47,852 class Q-3 shares;
52. 3,552 class T-3 shares;
53. 11,999 class U-3 shares;
54. 5,695 class V-3 shares;
55. 502 class W-3 shares;
56. 5,478 class X-3 shares;
57. 440 class Y-3 shares;

58. 416 class AA-3 shares;
59. 38 class BB-3 shares;
60. 9,430 class CC-3 shares;
61. 221 class DD-3 shares;
62. 50 class EE-3 shares;
63. 13 class FF-3 shares;
64. 17,487 class GG-3 shares;
65. 23,559 class HH-3 shares;
66. 378 class II-3 shares;
67. 11,812 class JJ-3 shares;
68. 161 class KK-3 share;
69. 1,300 class LL-3 shares;
70. 27,227 class A-4 shares;
71. 19,146 class B-4 shares;
72. 9,608 class C-4 shares;
73. 7,785 class D-4 shares;
74. 1,317 class E-4 shares;
75. 5,881 class F-4 shares;
76. 4,377 class A-5 shares;
77. 1,767 class B-5 shares;
78. 2,457 class C-5 shares;
79. 2,992 class D-5 shares;
80. 2 class E-5 shares;
81. 2 class F-5 shares;
82. 450 class G-5 shares;
83. 10,361 class H-5 shares;
84. 405 class I-5 shares; and
85. 16,308 class A-6 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le sept juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Me Julie Carbiener, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 6 juillet 2011; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Me Julie Carbiener, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 6 juillet 2011;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 31 mai 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 1^{er} juin 2011 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 8 juin 2011 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 15 juin 2011 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 20 juin 2011 décidée sous le capital autorisé;
5. Constatation de l'augmentation de capital du 27 juin 2011 décidée sous le capital autorisé;
6. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 57.899.500 pour le faire passer à un montant de EUR 57.825.875 par le biais de l'annulation de 497 parts sociales de classe K-1 et 92 parts sociales de classe D-1; et
7. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une première résolution du 1^{er} juin 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 1.875 (mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 57.867.500 (cinquante-sept millions huit cent soixante-sept mille cinq cents euros), représenté par 462.940 (quatre cent soixante-deux mille neuf cent quarante) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, à un montant de EUR 57.869.375 (cinquante-sept millions huit cent soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 462.955 (quatre cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;
- b. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 17,84 (dix-sept euros et quatre-vingt-quatre cents); et
- c. d'émettre 15 (quinze) nouvelles parts sociales de classe X-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe X-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe X-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe X-3 et de la prime d'émission a été effectué le 1^{er} juin 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 57.869.375 (cinquante-sept millions huit cent soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros) au 1^{er} juin 2011.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une deuxième résolution du 8 juin 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 4.750 (quatre mille sept cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 57.869.375 (cinquante-sept millions huit cent soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros), représenté par 462.955 (quatre cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes,

à un montant de EUR 57.874.125 (cinquante-sept millions huit cent soixante-quatorze mille cent vingt-cinq euros), représenté par 462.993 (quatre-cent soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt-treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 50,61 (cinquante euros et soixante-et-un cents);
et

c. d'émettre 38 (trente-huit) nouvelles parts sociales de classe I-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe I-5), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe I-5 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de Classe I-5 et de la prime d'émission a été effectué le 8 juin 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte prouvant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 57.874.125 (cinquante-sept millions huit cent soixante-quatorze mille cent vingt-cinq euros) au 8 juin 2011.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 15 juin 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 8.000 (huit mille euros)

en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 57.874.125 (cinquante-sept millions huit cent soixante-quatorze mille cent vingt-cinq euros), représenté par 462.993 (quatre-cent soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt-treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes,

à un montant de EUR 57.882.125 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-cinq euros), représenté par 463.057 (quatre cent soixante-trois mille cinquante-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'émettre 64 (soixante-quatre) nouvelles parts sociales de classe A4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 a été effectué le 15 juin 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 57.882.125 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-cinq euros) au 15 juin 2011.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 20 juin 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 11.875 (onze mille huit cent soixante-quinze euros)

en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 57.882.125 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-cinq euros), représenté par 463.057 (quatre cent soixante-trois mille cinquante-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes,

à un montant de EUR 57.894.000 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille euros), représenté par 463.152 (quatre cent soixante-trois mille cent cinquante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'émettre 95 (quatre-vingt-quinze) nouvelles parts sociales de classe D-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe D-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe D-4.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe D-4 a été effectué le 20 juin 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 57.894.000 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille euros) au 20 juin 2011.

Cinquième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une deuxième résolution du 27 juin 2011, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 5.500 (cinq mille cinq cents euros)

en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 57.894.000 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille euros), représenté par 463.152 (quatre cent soixante-trois mille cent cinquante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes,

à un montant de EUR 57.899.500 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros), représenté par 463.196 (quatre-cent soixante-trois mille cent quatre-vingt-seize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes;

b. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 6,5 (six euros et cinquante cents); et

c. d'émettre 44 (quarante-quatre) nouvelles parts sociales de classe I5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe I-5), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe I-5 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de Classe I-5 et de la prime d'émission a été effectué le 27 juin 2011 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte prouvant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 57.899.500 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros) au 27 juin 2011.

Sixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 73.625 (soixante-treize mille six cent vingt-cinq euros)

pour le ramener de son montant actuel de EUR 57.899.500 (cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros), représenté par 463.196 (quatre-cent soixante-trois mille cent quatre-vingt-seize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes,

à un montant de EUR 57.825.875 (cinquante-sept millions huit cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 462.607 (quatre cent soixante-deux mille six cent sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes, par:

a. l'annulation de 497 (quatre cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales ordinaires de classe K-1, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 62.125 (soixante-deux mille cent vingt-cinq euros); et

b. l'annulation de 92 (quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires de classe D-1, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et le remboursement à Lone Star Global Holdings, Ltd. d'un montant de EUR 11.500 (onze mille cinq cents euros).

Septième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 57.825.875 (cinquante-sept millions huit cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 462.607 (quatre cent soixante-deux mille six cent-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 610 parts sociales de classe B;
3. 5.571 parts sociales de classe C-1;
4. 1.523 parts sociales de classe D-1;
5. 1.515 parts sociales de classe E-1;
6. 549 parts sociales de classe F-1;
7. 12 parts sociales de classe G-1;
8. 461 parts sociales de classe H-1;
9. 690 parts sociales de classe I-1;
10. 545 parts sociales de classe J-1;
11. 8 parts sociales de classe K-1;
12. 9.985 parts sociales de classe A-2;
13. 1.271 parts sociales de classe B-2;
14. 7.987 parts sociales de classe C-2;
15. 5.109 parts sociales de classe E-2;
16. 53.112 parts sociales de classe H-2;
17. 3.417 parts sociales de classe J-2;
18. 2.195 parts sociales de classe K-2;
19. 692 parts sociales de classe L-2;
20. 15.702 parts sociales de classe M-2;
21. 2.530 parts sociales de classe P-2;
22. 1.633 parts sociales de classe Q-2;
23. 1.101 parts sociales de classe R-2;
24. 437 parts sociales de classe S-2;
25. 568 parts sociales de classe T-2;
26. 11.123 parts sociales de classe U-2;
27. 12.505 parts sociales de classe V-2;
28. 3.584 parts sociales de classe W-2;
29. 5.442 parts sociales de classe X-2;
30. 1.431 parts sociales de classe Y-2;
31. 598 parts sociales de classe Z-2;
32. 509 parts sociales de classe AA-2;
33. 1 part sociale de classe BB-2;
34. 358 parts sociales de classe CC-2;
35. 12 parts sociales de classe DD-2;
36. 1.310 parts sociales de classe EE-2;
37. 12 parts sociales de classe FF-2;
38. 189 parts sociales de classe GG-2;
39. 1.707 parts sociales de classe HH-2;
40. 1.050 parts sociales de classe A-3;
41. 7.924 parts sociales de classe D-3;
42. 3.094 parts sociales de classe E-3;
43. 7.581 parts sociales de classe F-3;
44. 5.695 parts sociales de classe H-3;
45. 11.528 parts sociales de classe I-3;
46. 738 parts sociales de classe K-3;
47. 468 parts sociales de classe L-3;
48. 8.875 parts sociales de classe M-3;
49. 216 parts sociales de classe N-3;
50. 2.731 parts sociales de classe O-3;

51. 47.852 parts sociales de classe Q-3;
52. 3.552 parts sociales de classe T-3;
53. 11.999 parts sociales de classe U-3;
54. 5.695 parts sociales de classe V-3;
55. 502 parts sociales de classe W-3;
56. 5.478 parts sociales de classe X-3;
57. 440 parts sociales de classe Y-3;
58. 416 parts sociales de classe AA-3;
59. 38 parts sociales de classe BB-3;
60. 9.430 parts sociales de classe CC-3;
61. 221 parts sociales de classe DD-3;
62. 50 parts sociales de classe EE-3;
63. 13 parts sociales de classe FF-3;
64. 17.487 parts sociales de classe GG-3;
65. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
66. 378 parts sociales de classe II-3;
67. 11.812 parts sociales de classe JJ-3;
68. 161 parts sociale de classe KK-3;
69. 1.300 parts sociales de classe LL-3;
70. 27.227 parts sociales de classe A-4;
71. 19.146 parts sociales de classe B-4;
72. 9.608 parts sociales de classe C-4;
73. 7.785 parts sociales de classe D-4;
74. 1.317 parts sociales de classe E-4;
75. 5.881 parts sociales de classe F-4;
76. 4.377 parts sociales de classe A-5;
77. 1.767 parts sociales de classe B-5;
78. 2.457 parts sociales de classe C-5;
79. 2.992 parts sociales de classe D-5;
80. 2 parts sociales de classe E-5;
81. 2 parts sociales de classe F-5;
82. 450 parts sociales de classe G-5;
83. 10.361 parts sociales de classe H-5;
84. 405 parts sociales de classe I-5; et
85. 16.308 parts sociales de classe A-6."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Carbiener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2011. LAC/2011/31368. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100260/563.

(110114447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Havana Club Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 45.633.

In the year two thousand and eleven, on the tenth of May.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch / Alzette.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Havana Club Holding S.A.", a joint stock company (société anonyme) incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 45633 (hereinafter referred to as the Company), incorporated by a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of November 19, 1993 and whose articles of association have been last amended by a deed of Me Francis Kessler, prenamed of May 10, 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is chaired by Mr. Gael Toutain, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr. Gael Toutain, employee, prenamed and as scrutineer Ms. Laura Gehlkopf, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act that:

I. All the shareholders have been convened to this meeting and have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting.

The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be registered with these minutes.

II. It appears from the said attendance list, that all the five hundred and fifty-seven thousand seven hundred and sixty (557,760) category A shares and all the five hundred and fifty-seven thousand seven hundred and sixty (557,760) category B shares of the Company, representing the entire share capital of the Company are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Decrease of the Company's share capital by an amount of thirty million one hundred nineteen thousand forty US Dollars (30,119,040.-USD) in order to reduce it from its current amount of thirty-nine million forty-three thousand two hundred US Dollars (39,043,200.- USD) down to eight million nine hundred twenty-four thousand one hundred sixty US Dollars (8,924,160.- USD) through the decrease of the par value of the Company's issued shares from thirty-five US Dollars (35.- USD) down to eight US Dollars (8.- USD) each;

2. Exemption to certain of the shareholders of the Company as regards their obligation to pay up the shares of the Company acquired and not fully paid-up as of the date hereof;

3. Repayment to the shareholders of the amount of twenty-three million two hundred ninety-six thousand five hundred ninety US Dollars and eighty cents (23,296,590.80 USD);

4. Allocation of the difference between the amount of the share capital decrease with the amounts exempted from payment and the amounts repaid to the shareholders in the amount of sixty-six thousand two hundred seventy-six US Dollars and seventy Cents (66,276.70 USD) to the share premium account of the Company;

5. Subsequent restatement of article 3 of the Company's articles of association;

6. Miscellaneous.

IV. The meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to decrease the Company's share capital to the extent of thirty million one hundred nineteen thousand forty US Dollars (30,119,040.-USD) in order to reduce it from its current amount of thirty-nine million forty-three thousand two hundred US Dollars (39,043,200.- USD) down to eight million nine hundred twenty-four thousand one hundred sixty US Dollars (8,924,160.- USD) through the decrease of the par value of the Company's issued shares from thirty-five US Dollars (35.- USD) down to eight US Dollars (8.- USD) each.

Second resolution

The meeting resolves to exempt certain of its shareholders as regards their obligation to pay up the shares of the Company acquired and not fully paid-up as of the date hereof; as follows:

Shareholder	Amount of the outstanding liberation exempted (in USD)
Pernod Ricard S.A.	3,378,086.25 USD
Havana Rum and Liquors S.A.	3,378,086.25 USD
Total	6,756,172.50 USD

Third resolution

The meeting resolves to empower the board of directors of the Company to determine the terms and conditions of the partial repayment of the share capital of the Company in the total amount of twenty-three million two hundred ninety-six thousand five hundred ninety US Dollars and eighty cents (23,296,590.80 USD) to the shareholders of the Company.

Fourth resolution

The meeting resolves to allocate the difference between the amount of the share capital decrease with the amounts exempted from payment and the amounts repaid to the shareholders in the amount of sixty-six thousand two hundred seventy-six US Dollars and seventy Cents (66,276.70 USD) to the share premium account of the Company.

Fifth resolution

Pursuant to the above resolutions, the meeting resolves to restate article 3 of the Company's articles of association so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 3.** The subscribed capital is set at eight million nine hundred twenty-four thousand one hundred sixty US Dollars (8,924,160.- USD) consisting of five hundred and fifty-seven thousand seven hundred and sixty (557,760) category A shares of a par value of eight US Dollars (8.- USD) per share and five hundred and fifty-seven thousand seven hundred and sixty (557,760) category B shares of a par value of eight US Dollars (8.- USD) per share.

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in article 6 hereof.

The corporation may, to the extent and under terms permitted by law redeem its own shares.”

Expenses

The notarial expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne by the Company as a result of the presently stated decrease of capital and amendment of articles of association, are estimated at approximately one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day first written above.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their full name, civil status and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille onze, le dix mai.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch / Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Havana Club Holding S.A.", ayant son siège social au 5, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 45633 (ci-après désignée la Société), constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 novembre 1993, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Francis Kessler, susnommé, en date du 10 mai 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mr Gael Toutain, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg;

Le président désigne comme secrétaire Mr Gael Toutain, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg et comme scrutateur Mlle Laura Gehlkopf, employée, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg;

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Tous les actionnaires ont été dûment convoqués et ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il appert de cette liste de présence que toutes les cinq cent cinquante sept mille sept cent soixante (557.760) actions de catégorie A et toutes les cinq cent cinquante sept mille sept cent soixante (557.760) actions de catégorie B de la Société, représentant ensemble l'entière part du capital social de la Société sont présentes ou représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée générale extraordinaire peut valablement décider sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social de la Société pour un montant de trente millions cent dix-neuf mille quarante US Dollars (30.119.040,- USD) afin de le réduire de son montant actuel de trente-neuf millions quarante-trois mille deux cents US Dollars (39.043.200,USD) à huit millions neuf cent vingt-quatre mille cent soixante US Dollars (8.924.160,USD), par diminution de la valeur nominale des actions émises de la Société de trente-cinq US Dollars (35.-USD) à huit US Dollars (8,- USD) chacune;

2. Dispense accordée à certains actionnaires de la Société quant à leur obligation de payer le montant de leurs actions acquises et non encore libérées à la date des présentes;

3. Remboursement aux actionnaires du montant de vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt-dix US Dollars et quatre-vingt cents (23.296.590,80 USD);

4. Allocation de la différence entre le montant de la diminution du capital social avec les montants dispensés de paiement et les montants remboursés aux actionnaires de soixante-six mille deux cent soixante-seize US Dollars et soixante-dix Cents (66.276,70 USD) au compte de prime d'émission de la Société;

5. Modification de l'article 3 des statuts de la Société;

6. Divers.

IV. L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la Société pour un montant de trente millions cent dix-neuf mille quarante US Dollars (30.119.040,- USD) afin de le réduire de son montant actuel de trente-neuf millions quarante-trois mille deux cents US Dollars (39.043.200,- USD) à huit millions neuf cent vingt-quatre mille cent soixante US Dollars (8.924.160,- USD), par diminution de la valeur nominale des actions émises de la Société de trente-cinq US Dollars (35.-USD) à huit US Dollars (8,- USD) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accorder à certains actionnaires de la Société une dispense quant à leur obligation de payer le montant de leurs actions acquises et non encore libérées à la date des présentes, comme suit:

Actionnaire	Montant dispensé de libération (in USD)
Pernod Ricard S.A.	3.378.086,25 USD
Havana Rum and Liquors S.A.	3.378.086,25 USD
Total	6.756.172,50 USD

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner tout pouvoir au conseil d'administration de la Société pour déterminer les conditions générales du remboursement d'un montant total de vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt-dix US Dollars et quatre-vingt cents (23.296.590,80 USD) aux actionnaires de la Société, suite à la réduction du capital social de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'allouer la différence entre le montant de la diminution du capital social avec les montants dispensés de paiement et les montants remboursés aux actionnaires de soixante-six mille deux cent soixante-seize US Dollars et soixante-dix Cents (66.276,70 USD) au compte de prime d'émission de la Société.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à huit millions neuf cent vingt-quatre mille cent soixante US Dollars (8.924.160,- USD), représenté par cinq cent cinquante sept mille sept cent soixante (557.760) actions de catégorie A d'une valeur nominale de huit US dollars (8,USD) chacune et de cinq cent cinquante sept mille sept cent soixante (557.760) actions de catégorie B d'une valeur nominale de huit US dollars (8,- USD) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.»

Frais

Les frais notariés, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison de la présente réduction de capital et modifications statutaires, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cent Euro (EUR 1.100,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom, statut et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Toutain, Gehlkopf, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 mai 2011. Relation: EAC/2011/6718. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011100217/181.

(110113683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

COF II (B) (Lux) SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100081/11.

(110114473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Euroset S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 68.834.

CLOTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and eleven, on the 30th day of December.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company Taurus TV GmbH (hereinafter referred to as "The Sole Member"), a private limited company duly organized under German law, registered in with the district court of Munich under HRB 45794, with business address in Betastraße 1, 85774 Unterföhring, Germany, representing the full amount of the corporate capital of EUR 10,412,500.- (ten million four hundred twelve thousand five hundred euro) of EUROSET S.à r.l. represented by 104,125 (one hundred four thousand one hundred twenty-five) corporate units without par value,

duly represented by Mrs Morgane IMGRUND, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal delivered to her.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The aforementioned Taurus TV GmbH is the sole member of Euroset S.à r.l., a private limited company incorporated and governed by the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section

B number 68.834, having its registered seat in 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg (the "Company"). The Company was incorporated by a deed before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, on March 11, 1999, published in the official gazette, "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations", N° 388, dated May 28, 1999. Its Articles of Association were amended first by deed before Maître Francis KESSELER, aforementioned, on May 6, 1999, published in the official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations", N° 595, dated August 3, 1999, then by deed before Maître Paul FRIEDERS, notary public residing in Luxembourg on October 19, 1999, published in the official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations", N° 5, dated January 4, 2000, then by deed before Maître Léon Thomas called Tom METZLER, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, on June 26, 2002, published in the official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations", N° 1303, dated September 9, 2002 and finally by deed before the undersigned notary, received on December 4, 2009, published in the official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations", N° 272, dated March 8, 2010, in which the company was put into voluntary liquidation.

The appearing party declared:

I. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is as follows:

1. Report of the Auditor of the liquidation
2. Release to be granted to the liquidator and auditor
3. Closure of said liquidation
4. Determination of the place where the books and social records shall be kept for 5 years following the closure of the liquidation.

II. That the sole member resolved on December 14, 2009 the anticipatory winding-up of the Company and decided that the Company shall go into liquidation as of the date of the aforementioned meeting.

III. That the sole member resolved on March 16, 2011, after having read the liquidator's report, appointed KPMG Audit S.à r.l., established and having its statutory office 9, Allée Scheffer, L – 2520 Luxembourg, as auditor of the liquidation.

The appearing party represented as here above stated, in its capacity as sole member of the Company, has requested the undersigned notary to state its following resolutions:

First resolution

The sole member acknowledges the report of the auditor of the liquidation concerning the examination of the documents pertaining to said liquidation and the execution of the duties of the liquidator.

Said report recommends to accept the liquidation accounts and to grant discharge to the liquidator.

The sole member resolves to approve the conclusions of the aforementioned report, to accept the liquidation accounts and grants full discharge without reserve or restriction to the liquidator Mr. Ulrich HOTZE, as regards his administration of the liquidation of the company.

The sole member moreover grants discharge to the auditor KPMG Audit S.à r.l. for the fulfilment of his mandate.

Second resolution

The sole member resolves to declare the liquidation closed and states that the Company has ceased to exist with effect as of today.

Third resolution

The sole member resolves that the books and records of the company shall be lodged and kept for a period of five years at 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

The expenses, costs, fees and outgoings of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 2,100.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by name, surname, civil status and residence, signed together with us, the notary, and the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith, that on request of the proxyholder, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg at the date as hereabove stated, after having been read to the proxyholder, who is known to the notary by name, first name, civil status and residence and who signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mil onze, le trente juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

La société Taurus TV GmbH (désignée ci-après comme l'«Associé Unique»), une société à responsabilité limitée de droit allemand, immatriculée au registre des commerce tenu auprès du tribunal d'instance de Munich sous le numéro

HRB 45794, ayant son siège social à Betastraße 1, 85774 Unterföhring, Allemagne, représentant l'ensemble du capital social de EUR 10.412.500,- (dix million quatre cent douze mille cinq cent euro) de Euroset S.à r.l., représenté par 104.125 (cent quatre mille cent vingt-cinq) parts sociales sans valeur nominale,

représentée valablement par Maître Morgane IMGRUND, avocat, de résidence à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration susmentionnées, après avoir été paraphée «ne varietur» par la comparante et le notaire soussigné restera annexée au présent acte afin d'être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de la société Euroset S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès de Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 68.834, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, Avenue de la Faïencerie (désignée ci-après comme la «Société»). La Société fut constituée suivant acte reçu par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, du 11 mars, 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 388, en date du 28 mai 1999. Les statuts de la société furent modifiés suivant acte reçu par-devant Maître Francis KESSELER, précité, du 6 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 595, en date du 3 août 1999, puis suivant acte reçu par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg du 9 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 5, en date du 4 janvier 2000, puis suivant acte reçu par-devant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, du 26 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1303, en date du 9 septembre 2002 et enfin suivant acte reçu par-devant le notaire soussigné, du 4 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 272, en date du 8 mars 2010, dans lequel la société a été mise en liquidation volontaire.

La partie comparante déclare que:

I. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Examen du rapport du liquidateur
2. Quitus au liquidateur ainsi qu'au commissaire à la liquidation
3. Clôture de la liquidation
4. Détermination du lieu, endroit où seront déposés et conservés les livres et documents sociaux durant cinq ans suivant la clôture de la liquidation.

II. En date du 14 décembre 2009, l'Associé Unique de la Société a décidé la dissolution anticipée de la Société et a prononcé sa mise en liquidation à compter de ce jour.

III. Après examen du rapport du liquidateur, l'Associé Unique de la Société a, en date du 16 mars 2011, nommé KPMG Audit S.à r.l., ayant son siège social à 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant que commissaire à la liquidation.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a, dans sa capacité d'Associé Unique" requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique prend connaissance du rapport du commissaire à la liquidation contenant ses conclusions quant à l'examen du rapport du liquidateur, des comptes et des pièces à l'appui ainsi que du mandat du liquidateur.

Ce rapport préconise l'approbation des comptes de liquidation et d'accorder décharge au liquidateur.

L'Associé Unique décide d'approuver les conclusions découlant du rapport du commissaire à la liquidation, d'approuver les comptes de liquidation et d'accorder au liquidateur, Monsieur Ulrich HOTZE, décharge sans réserve pour sa gestion à l'occasion de la liquidation de la Société.

L'Associé Unique accorde de plus décharge au commissaire à la liquidation, KPMG Audit S.à r.l., pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de clôturer la liquidation et constate que la Société a cessé d'exister à compter de la date des présentes résolutions.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de fixer l'endroit où seront déposés et conservés les livres et documents sociaux durant cinq ans suivant la clôture de la liquidation au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite aux résolutions prises à la présente assemblée générale est estimé approximativement à la somme de 2.100,- EUR.

Le notaire qui comprend et parle l'anglais déclare par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est libellé en anglais suivi de la traduction française; à la demande de la comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française du texte, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite à la comparante représentée comme précité, celle-ci a signé le présent procès-verbal avec le Notaire.

Signé: Morgane IMGRUND, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juillet 2011. Relation: GRE/2011/2494. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR COPIE CONFORME

Junglinster, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104145/138.

(110119554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

CommCapital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 5.007.150,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 106.053.

—
EXTRAIT

Le conseil de gérance de la Société du 4 juillet 2011 a approuvé le renouvellement du mandat de réviseur d'entreprise agréé de PriceWaterhouseCoopers pour la période du 19 décembre 2009 au 30 juin 2010 et du 30 juin 2010 au 30 juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011100083/13.

(110114635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Conceptware, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 20.785.

—
Décision prise par l'associée unique en date du 7 juillet 2011

L'an deux mille onze, le sept juillet, l'associée unique de la société à responsabilité limitée CONCEPTWARE, susvisée, a pris la résolution suivante:

L'associée unique décide que désormais, la société CONCEPTWARE sera valablement engagée par la signature individuelle d'un des deux gérants actuellement en fonction, à savoir:

- Monsieur Sandro MENEI, analyste - chef de projets, demeurant à F-57220 Volmerangeles- Boulay, 24C, rue Principale,
OU

- Monsieur Gaston HILBERT, directeur commercial, demeurant à F-57100 Thionville, 91, Boucle du Milan.

Mamer, le 7 juillet 2011.

L'associée unique

Référence de publication: 2011100085/17.

(110114440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Coopers Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 143.290.

—
Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Christian BÜHLMANN.

Référence de publication: 2011100086/10.

(110113677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Lionsbridge Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 103.487.

—
- Constituée suivant acte reçu par Me Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 29 septembre 2004, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n°1301 du 18 décembre 2004.

- Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 13 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 448 du 13 mai 2005.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 27 juillet 2011 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés pour une période de six ans, à savoir:

- aux postes d'administrateurs:

* M. Jean FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-LUXEMBOURG.

Monsieur Jean FABER occupera également la fonction de Président.

* M. Marc FUNCK, employé privé, demeurant professionnellement à L-LUXEMBOURG.

* Mlle Jeanne PIEK, employée privée, demeurant professionnellement à L-LUXEMBOURG.

- au poste de commissaire aux comptes:

* REVILUX S.A., avec siège social à L-2450 LUXEMBOURG, 17, boulevard Roosevelt inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B-25.549.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Pour la société LIONSBRIDGE ESTATES S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2011106265/27.

(110121263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Coopers Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 143.290.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Alexander TASKIRAN.

Référence de publication: 2011100087/10.

(110113677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Coopers Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 143.290.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Thierry TRIBOULOT.

Référence de publication: 2011100088/10.

(110113677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Coopers Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 143.290.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions commissaire aux comptes de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Trustconsult Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2011100089/12.

(110113677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.
